**Opération de Développement rural**

**Commune de Gouvy**

**Rapport annuel 2022**

**Présenté et validé en séance de CLDR du 19.01.2023**

**Approuvé lors de la séance du CC du 15 mars 2023**

**ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Année de l’installation de la CLDR | Année d’approbation du Règlement d’ordre intérieur | Dernière date de la modification de composition de la CLDR | Dernière date de modification du Règlement d’ordre intérieur |
|  | 2017 | 28/07/2021 | 17/06/2021 |
| Date des réunions durant l’année écoulée | 18 janvier 2022 | Nombre de présents | 15 présents / 12 excusés |
| 19 mai 2022 | 16 membres présents, 5 excusés |
| 15 septembre 2022 | 16 membres présents, 3 excusés |
| 06 décembre 2022 | 12 membres présents, 3 excusés |
| Réflexion sur l’opération de développement rural |
|  | La CLDR s’est réunie à 4 reprises dans le courant de l’année 2022.Les réunions de CLDR ont abordé les sujets suivants :* Le choix d’un nouveau projet à introduire en convention : le « Réaménagement rue de la gare à Gouvy » afin de compléter les aménagements régionaux prévus au calendrier 2023 et réaliser des aménagements de convivialité sur les terrains communaux attenants. La subvention DR permettrait que ce projet de réaménagement soit encore plus complet.
* L’engagement de la CLDR dans un projet de budget participatif de 20.000 € (1 € de la RW pour 1 € investi par la Commune). Celui-ci ayant pour but de renforcer la participation citoyenne, d’améliorer le cadre de vie de la commune dans l’intérêt général et de manière durable et de mettre en œuvre des actions contributives aux objectifs définis dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de la commune. La CLDR s’est prononcée sur les différentes options possibles. L’appel à projet a été lancé début octobre. 4 projets citoyens ont été rentrés pour fin décembre.
* Le suivi de la 1ère convention introduite (convention faisabilité obtenue en janvier 2022) : « Amélioration de la mobilité douce par des aménagements de chemins de liaison - Phase 1 : Relier le pôle scolaire de Cherain aux villages proches. ». La CLDR a été informée des étapes administratives.
* La CLDR s’est vue présenter le plan d’aménagement de l’aménagement de la rue de la gare – périmètre pris en charge par la DGO1 et a eu à se prononcer sur une proposition de schéma d’aménagement de l’espace de convivialité faisant l’objet de la demande de convention (périmètre pris en charge par la DGO3)

**2 des 5 groupes de travail** (multilinguisme, sentiers) sont arrivés au bout des objectifs qu’ils s’étaient fixés. Il est question que les actions initiées par le GT multilinguisme soient pérennisées au niveau communal. Il s’agit principalement de réitérer les collaborations avec des organismes à même d’offrir un soutien à la commune dans l’organisation de stages multilingues pour les enfants. Les répertoires reprenant les possibilités de se former en allemand et luxembourgeois sont quant à eux en ligne sur le site internet communal. Pour ce qui concerne le GT sentiers, celui-ci ayant finalisé son travail de recensement, il a « passé la main » et le dossier à l’association « Gouvy, chemins et sentiers ». Ce sont en effet des bénévoles qui se mobilisent mensuellement pour assurer l’entretien/la réhabilitation de ces sentiers traditionnels identifiés par le GT.Le groupe de travail énergie a été très actif cette année ; il a organisé plusieurs conférences en lien avec la thématique mais a su également mobiliser des Gouvions exemplaires dans leur manière de consommer ou produire de l’énergie afin de faire partager leur expérience au travers de visites dans le cadre d’un week-end baptisé « solutions énergie ». Une évaluation de l’évènement a été réalisée. Tant les nombreux visiteurs que les participants ont apprécié le concept et ces derniers sont partants pour une nouvelle ouverture en 2023. L’activité phare et originale proposée par le GT énergie a été l’organisation d’un escape game dans le château de Gouvy, un lieu qui s’est prêté à merveille aux activités et défis imaginés par la Maison des Jeunes, partenaire de l’organisation. La journée du vendredi fut consacrée à l’accueil du public scolaire, les journées en week-end à un public familial.Le GT propreté a également été prolifique dans sa production d’outils de sensibilisation : bâches routières, panneaux A3, plaquettes, chacun garnis d’illustrations/photos et slogans impactants. Les membres du GT se sont également investis dans des collectes / relevés de déchets assez fastidieuses qui ont permis d’enrichir l’état des lieux de la situation de la propreté publique à Gouvy. Ils sont été récompensés de leurs efforts par l’octroi d’une prime, réinvestie dans la thématique puisque servant à l’achat de cendriers publics !Le GT mobilité quant à lui s’est principalement attaché à chercher la meilleure façon d’encourager le covoiturage dans la commune. La prospection des aires de covoiturage utiles aux Gouvions a été une de leur mission et un sondage « covoiturage » largement relayé mais hélas peu complété a permis d’identifier les freins éventuels des conducteurs/passagers à passer à l’action. Une action vis-à-vis des entreprises est également à l’ordre du jour. |
| Propositions de projets à entreprendre |
| Numéro fiche-projet |  |
| Intitulé du projet |  |
| Priorité du projet |  |
| **Calendrier d’exécution** |  |

**ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Priorité du PCDR | Intitulé et numéro du projet  | Montant du projet à 100% | Pouvoir(s) subsidiant(s) |
| Dénomination | Pourcentage intervention |
| Année rapport annuel + 1 an | 2 | L2.09 Réaménagement de la rue de la Gare à Gouvy | 1.200.000€ (montant annoncé dans le courrier du Ministre Di Antonio du 11 avril 2019) | DGO1 DGO3 | 80% sur plafond de 500.000€ pour les aménagements de convivialité |
| Année rapport annuel + 2 ans | 1 | L1.01 Amélioration de la mobilité douce par des chemins de liaisons | 1.311.137,85€ | DGO3 | 80% sur plafond de 680.000€ |
| Année rapport annuel + 3 ans | 2 | L2.03 Finalisation et exploitation des liaisons RAVeL sur la commune |  | DGO1, CGT, DGO3 |  |